



www.fdsea74.com

Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9
04.50.88.18.86
04.50.88.18.81

Annecy,
le 13 août 2007

Fièvre aphteuse au Royaume-Uni : levée de toutes les mesures de restriction en France

Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Michel BARNIER, a proposé au Premier ministre, François FILLON, de **lever à compter du vendredi 10 août l'ensemble des mesures de restriction** des mouvements d'animaux et de leurs produits concernés par la fièvre aphteuse suivant l'avis favorable rendu ce jour par l'AFSSA, et après consultation de l'ensemble des organisations professionnelles.

Cette levée des mesures s'appuie sur la décision communautaire adoptée le 6 août 2007 et interdisant toute sortie d'animaux vivants, de viande et produits dérivés de Grande-Bretagne ainsi que sur les enquêtes vétérinaires conduites en France et qui ont conclu à l'absence de suspicion de fièvre aphteuse sur notre territoire.

La FDSEA Haute-Savoie salue cette décision de fin des mesures de restriction qui va permettre aux éleveurs savoyards de reprendre la commercialisation des jeunes bovins vers l'élevage et/ou la boucherie sans contraintes.

Les opérations de communication estivales en direction du grand public, très importantes aux yeux du monde agricole, pourront également se tenir en accueillant des animaux en provenance d'autres élevages, comme pour les Fermes ouvertes organisées par la FDSEA et les JA durant le mois d'août, mais aussi pour les concours et autres rassemblements de fin d'été.

Pour autant, la FDSEA Haute-Savoie estime que les mesures prises, bien que strictes et contraignantes pour les agriculteurs français, étaient nécessaires au regard du risque potentiel d'une épidémie de fièvre aphteuse au niveau européen.

Toutefois, étant donnée la source d'infection, qui semble provenir accidentellement d'un laboratoire médical, nous exprimons notre solidarité avec nos collègues agriculteurs anglais dont plusieurs troupeaux ont été abattus préventivement alors que l'origine de la contamination ne semble pas être imputable à l'agriculture.

Nous souhaitons que toute la lumière soit faite sur cette affaire, les responsabilités clairement identifiées et des enseignements tirés afin de ne pas voir une telle situation se reproduire à l'avenir.

Aussi longtemps que l'épisode britannique n'est pas clos, les organisations professionnelles et les éleveurs savoyards maintiendront leur vigilance.

Source : FDSEA Haute-Savoie